

## Nouveau guide architectural du centre-ville de Magog

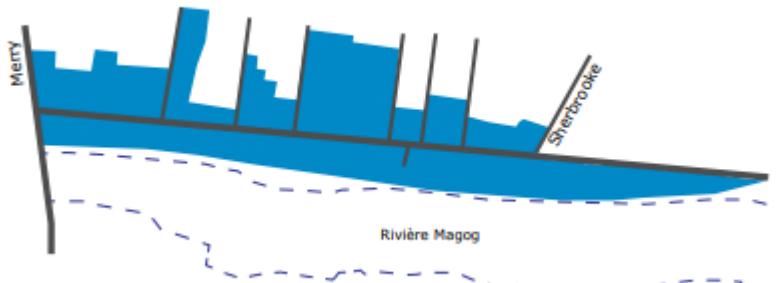
**Magog, le 25 avril 2023** – La Ville de Magog s'est récemment dotée d'une vision architecturale pour son centre-ville afin d'assurer un développement qui respecte le cachet distinctif de ce secteur. Les nouveaux projets de construction ou de rénovation doivent intégrer des détails inspirés des bâtiments à caractère patrimonial de la rue Principale. Pour outiller les promoteurs et les propriétaires, un guide architectural est disponible sur le site Internet au [ville.magog.qc.ca/guide-architectural](http://ville.magog.qc.ca/guide-architectural).

Le Guide permettra à la Ville de Magog d'encadrer les projets de rénovation ou de construction dans la zone du centre-ville. L'objectif : maintenir un fil conducteur architectural dans un grand souci d'intégration avec les bâtiments existants.

« Nous souhaitons un développement harmonieux de notre centre-ville afin qu'il conserve sa signature architecturale. Les bâtiments à caractère patrimonial les mieux préservés doivent être une source d'inspiration pour harmoniser le cadre bâti et les détails architecturaux de ce secteur de la ville », a affirmé la mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier.

Pour concrétiser sa vision, la Ville de Magog a adopté un règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) spécifique à la zone du centre-ville. Ce PIIA s'applique principalement au tronçon de la rue Principale qui est situé entre les rues Merry et Sherbrooke. Il permet de travailler de concert avec les promoteurs et les propriétaires d'immeubles ou de commerces pour assurer un développement qui respecte le cachet distinctif de ce secteur.

La zone de PIIA du centre-ville



Précisons que cette vision architecturale a été guidée par les commentaires exprimés par les citoyens lors des consultations organisées à l'hiver 2022. Cet exercice a confirmé l'attachement de la population pour l'architecture traditionnelle au centre-ville.

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

